

JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS

Trousse d'activités

Pour les
enfants de
8 à 10 ans



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

Trousses d'activités pour la Journée Nationale des Enfants



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

www.espacesansviolence.org/abitibiest

Remerciements à toutes nos collaboratrices et à tous nos collaborateurs

Nous tenons à dire merci à :

Jean-Philippe Marcotte, (www.jpmarcotte.com) pour la conception de la vidéo animée. Merci pour tout le temps investi dans le projet, les bonnes idées, et les suivis très serrés pour répondre à nos besoins.

Merci aussi à **Marie-Ève Tessier-Collin, d'Orbie illustration** d'avoir accepté que certaines de ses illustrations soient utilisées.

Encore une fois, merci au **Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) et ses membres** pour leur collaboration et leurs commentaires à la vidéo et au cahier.

Enfin, merci à tous nos partenaires financiers, qui nous ont permis de produire la courte vidéo et de créer ce cahier. Merci à :

- **Mine Canadian Malartic**
- **Député d'Abitibi-Est, Pierre Dufour**
- **Ville de Val-d'Or**
- **Mines Agnico Eagle**
- **Députée d'Abitibi-Ouest, Suzanne Blais**
- **Députée fédérale Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Sylvie Bérubé**
- **Députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Émilise Lessard-Therrien**
- **Ville de Rouyn-Noranda**
- **Cinéma Capitol**
- **Cinéma Paramount**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
1. VISIONNEMENT D'UNE VIDÉO ANIMÉE	7
2. LECTURE ANIMÉE D'UNE HISTOIRE	8
3. MOT CROISÉ SUR MES DROITS	11
4. BESOIN OU DÉSIR?	13
5. JEU FUTURAVILLE : ENSEMBLE CONTRE LA VIOLENCE!	16
6. LA MAIN DE MON DROIT	18
7. MOT CROISÉ	19
8. CRÉEZ VOTRE PROPRE RUBAN BLEU	20
9. ŒUVRE COLLECTIVE	23
ANNEXE.....	27

INTRODUCTION

Cette trousse d'activités s'adresse à l'ensemble du personnel éducatif et aux parents qui accompagnent des enfants de 8 à 10 ans. Elle vise la sensibilisation des enfants à l'importance du respect de leurs droits par des activités stimulantes. Cette trousse vous offrira l'opportunité de tenir une semaine d'activité sous la thématique des droits des enfants tout en favorisant leur développement global.

Saviez-vous que... un enfant qui connaît ses droits est moins vulnérable face à la violence? En effet, l'un des facteurs de vulnérabilité des enfants face à la violence est le manque d'information. Pour cette raison, lorsqu'un enfant sait reconnaître la violence et connaît ses droits, il sera plus à même de les faire respecter qu'un enfant qui n'a pas ces connaissances.

La Journée Nationale des Enfants

Depuis 1993, la Journée Nationale des Enfants est célébrée partout au Canada. Elle souligne l'adoption par les Nations Unies de deux documents sur les droits des enfants, à savoir la Déclaration des droits de l'enfant, le 20 novembre 1959 et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le 20 novembre 1989.

ESPACE Abitibi-Est

ESPACE Abitibi-Est est un organisme communautaire autonome qui est reconnu pour son programme éducatif de prévention de la violence faite aux enfants. Nous sommes implantés à Val-d'Or depuis 1988 et l'organisme est accrédité et membre actif du Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ). Sa mission : que toujours plus d'enfants puissent vivre une enfance en sécurité et sans violence. C'est la raison pour laquelle, encore cette année, ESPACE veut promouvoir l'importance du bien-être de tous les enfants de la société, en cette journée du 20 novembre.

1. VISIONNEMENT D'UNE VIDÉO ANIMÉE

Compétences à développer : Langage oral et littéraire, domaines affectif et social.

Objectifs : Amener les enfants à reconnaître qu'ils ont des droits



En 2020, ESPACE Abitibi-Est a publié une vidéo animée, intitulée *Alex et les droits des enfants* d'environ 3 minutes qui présente de manière simple et ludique les droits des enfants. Vous pouvez trouver cette vidéo sur YouTube en suivant le lien suivant :

- ◆ <https://www.youtube.com/watch?v=MwENPP5S2EU>

Retour sur la vidéo animée portant sur les droits des enfants

Afin d'effectuer un retour intéressant sur la vidéo, voici quelques questions que vous pouvez poser aux enfants et qui les aideront à pousser leurs réflexions sur leurs droits :

- ◆ **Qu'est-ce qu'un droit?** Un droit, c'est quelque chose dont tu as de besoin pour bien vivre, pour être en sécurité et en santé. Par exemple, manger est un droit.
- ◆ **Quels sont les droits qu'Alex nomme dans la vidéo?**
 - Le droit d'avoir un nom;
 - Le droit d'exprimer son opinion;
 - Le droit de choisir ses amis;
 - Le droit d'aller à l'école;
 - Le droit à des soins quand elle ou il est malade;
 - Le droit que quelqu'un s'occupe spécialement d'elle ou de lui, même si elle ou il ne vit pas avec ses parents;
 - Le droit d'être protégé contre la violence.
- ◆ **Savez-vous quels autres droits les enfants ont?** Voici d'autres idées :
 - Le droit à de la nourriture bonne pour la santé;
 - Le droit de dormir;
 - Le droit de jouer;
 - Le droit de parler la langue que tu veux;
 - Etc.
- ◆ **Est-ce que ça veut dire qu'on a le droit de faire n'importe quoi, n'importe quand?** Non, parce que les droits de tout le monde sont importants. C'est pour ça qu'il y a des règlements partout.

2. LECTURE ANIMÉE D'UNE HISTOIRE

Compétences à développer : Langage oral et littéraire, domaines affectif et social.

Objectifs : Amener les enfants à réfléchir à des questions éthiques et à échanger leurs idées et leurs perceptions tout en pratiquant la lecture.

ACTIVITÉ

Avant la lecture

- ◆ Nous vous invitons à faire le retour sur la vidéo animée portant sur les droits des enfants qui se trouve à la page 7.
- ◆ Questionner les enfants sur les droits
 - **D'après toi, qu'est-ce qu'un droit?** Un droit, c'est quelque chose dont tu as de besoin pour bien vivre, pour être en sécurité et en santé. Par exemple, être nourri et logé sont des droits.
 - **Pourquoi est-ce que les droits sont importants?** Ce sont des besoins de base. Si par exemple, tu ne manges pas, que va-t-il se passer?

Lecture dynamique

- ◆ Lire l'histoire aux élèves une première fois.
- ◆ Après avoir répondu aux questions de la page 10, faire lire les enfants à tour de rôle, chacun une phrase ou un bout de phrase.

Après la lecture

- ◆ Animer une période de discussion à l'aide des questions qui se trouvent à la fin de l'histoire.

Activités possibles à la suite de la période de questions

- ◆ Ressortir les nouveaux mots de vocabulaire et en vérifier la compréhension.
- ◆ Proposer aux enfants de dessiner une scène de l'histoire.

Bonne lecture!

LES DÉMÉNAGEMENTS DE CHARLES

« Bonjour, je vais vous raconter mon histoire, je m'appelle Charles et j'ai 9 ans. J'habitais une grande maison avec mes parents et ma petite soeur Anaïs. Souvent le soir, quand j'étais dans mon lit, j'entendais mes parents se disputer, et voilà qu'un jour, je suis parti avec ma mère, ma sœur et nos valises.

Au début, nous habitions dans un motel, maman disait souvent que c'était en attendant de trouver un logement. Les journées se ressemblaient : maman me conduisait à l'école avant d'aller porter ma sœur à la garderie et d'aller à son travail. Le soir, nous mangions des mets préparés et Anaïs jouait dans sa nourriture pour attirer l'attention de maman. Au bout de quelques jours, maman nous a annoncé que nous ne pouvions plus demeurer au motel et que nous devions déménager. Oncle Arthuro a accepté de nous héberger quelques semaines. Mais voilà, aller chez oncle Arthuro, ça voulait aussi dire que je ne pouvais plus aller à mon école puisque nous avons changé de ville. Je n'ai pas pu dire au revoir à mes amis car nous sommes partis le lendemain matin. Chez oncle Arthuro, il y avait aussi tante Michou et leurs 3 enfants, Jonathan 12 ans, Rosalie 6 ans et Kyle 2 ans. Nous dormions dans la chambre d'Isabelle, la grande fille d'oncle Arthuro, partie pour 3 semaines. Maman, disait que ça ne donnait rien de m'inscrire tout de suite à l'école, puisque nous ne savions pas encore où nous habiterions. Anaïs et moi nous passions nos journées avec tante Michou et Kyle. Pour jouer, j'avais seulement mes figurines de Batman que j'ai pu mettre dans ma valise.

Les 3 semaines ont passé et maman n'avait toujours pas trouvé de logement, nous sommes donc partis au refuge qui était près de mon école. Au début, j'étais content, je me disais que je pourrais revoir mes amis et poursuivre mes cours de piano. Mais, comme ce n'était seulement que pour quelques jours, maman disait que ce serait mieux d'attendre de savoir où nous habiterions et qu'elle avait besoin de moi pour s'occuper d'Anaïs pendant qu'elle nous chercherait un logement et de la nourriture.

Pendant des mois, nous nous sommes promenés d'un endroit à l'autre. Tantôt chez tante Mélise, une autre fois chez tante Alex ou chez oncle Jeff, parfois chez des amis à maman et souvent, dans différents refuges. Ce fut une période difficile, où nous avions parfois un seul repas par jour. »



Période de questions et de discussions

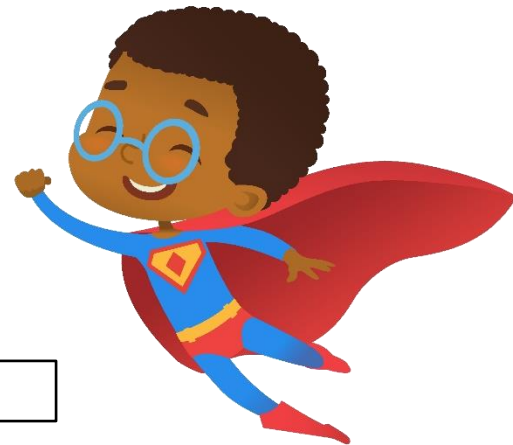
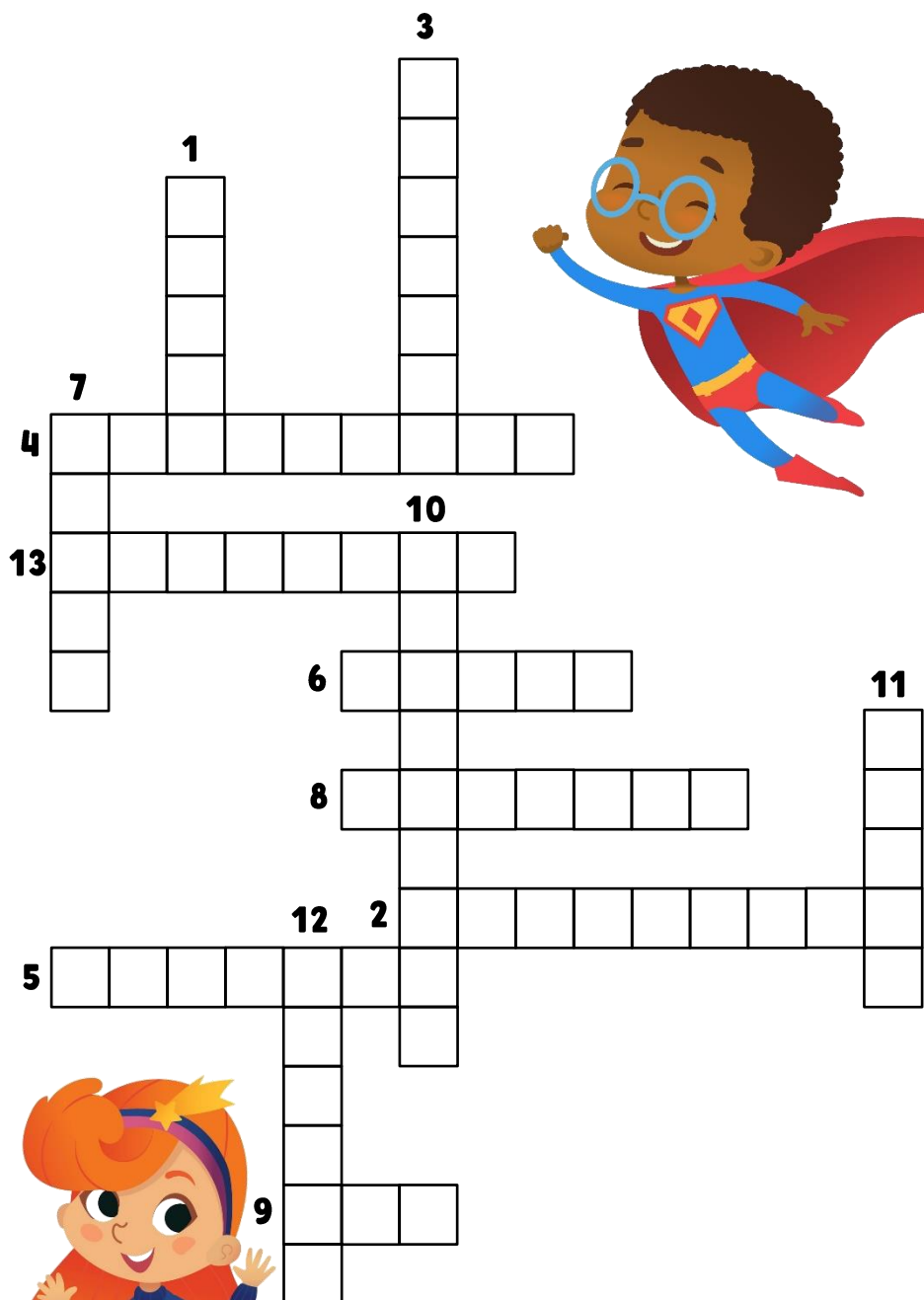
- ♦ **Que s'est-il passé dans l'histoire?**
- ♦ **Sais-tu ce qu'est l'itinérance cachée?** L'itinérance cachée, ou dissimulée, c'est lorsqu'une personne n'a pas d'endroit fixe où habiter. Parfois, cette personne peut être dans un refuge d'urgence, chez un membre de la famille, chez un ami, dans sa voiture, dans un hôtel, etc.
- ♦ **Dans l'histoire, crois-tu que ce que Charles vit est de l'itinérance cachée? Pourquoi?**
En effet, Charles vit de l'itinérance cachée, car il déménage plusieurs fois en peu de temps et il ne semble pas avoir d'endroit fixe où habiter.
- ♦ **Dans l'histoire que nous venons de lire, savez-vous quels droits fondamentaux n'ont pas été respectés?**
 - Le droit d'avoir de la nourriture saine et suffisante : "[...] nous avons parfois un seul repas par jour."
 - Le droit d'avoir un endroit sûr où il peut vivre.
 - Le droit à l'éducation.
 - Etc.
- ♦ **Si tu en as envie, écris quelques phrases pour terminer l'histoire.**



3. MOT CROISÉ SUR MES DROITS

- ♦ À l'aide de la *Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (P.25)*, trouve les mots manquants dans les phrases et place-les dans la grille.

- 1- Tu as le _____ d'avoir une identité.
- 2- Tu as le droit de _____ tes droits!
- 3- Tu as le droit d'exprimer ton _____.
- 4- Tu as le droit à de la nourriture, à des _____, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin.
- 5- Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te _____.
- 6- Tu as droit aux meilleurs _____ de santé possibles.
- 7- Tu as le droit de _____.
- 8- Ta _____ a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.
- 9- Tu as droit à un _____.
- 10- Tu as le droit de choisir ta religion et tes _____.
- 11- Tu as le droit de _____ et de te reposer.
- 12- Convention relative aux droits de l'_____ des Nations Unies.
- 13- Tu as le droit d'être protégé contre la _____.



3.2 CORRIGÉ DU MOT CROISÉ

1- Tu as le droit d'avoir une identité.

2- Tu as le droit de connaître tes droits!

3- Tu as le droit d'exprimer ton opinion.

4- Tu as le droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin.

5- Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège.

6- Tu as droit aux meilleurs soins de santé possibles.

7- Tu as le droit de vivre.

8- Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.

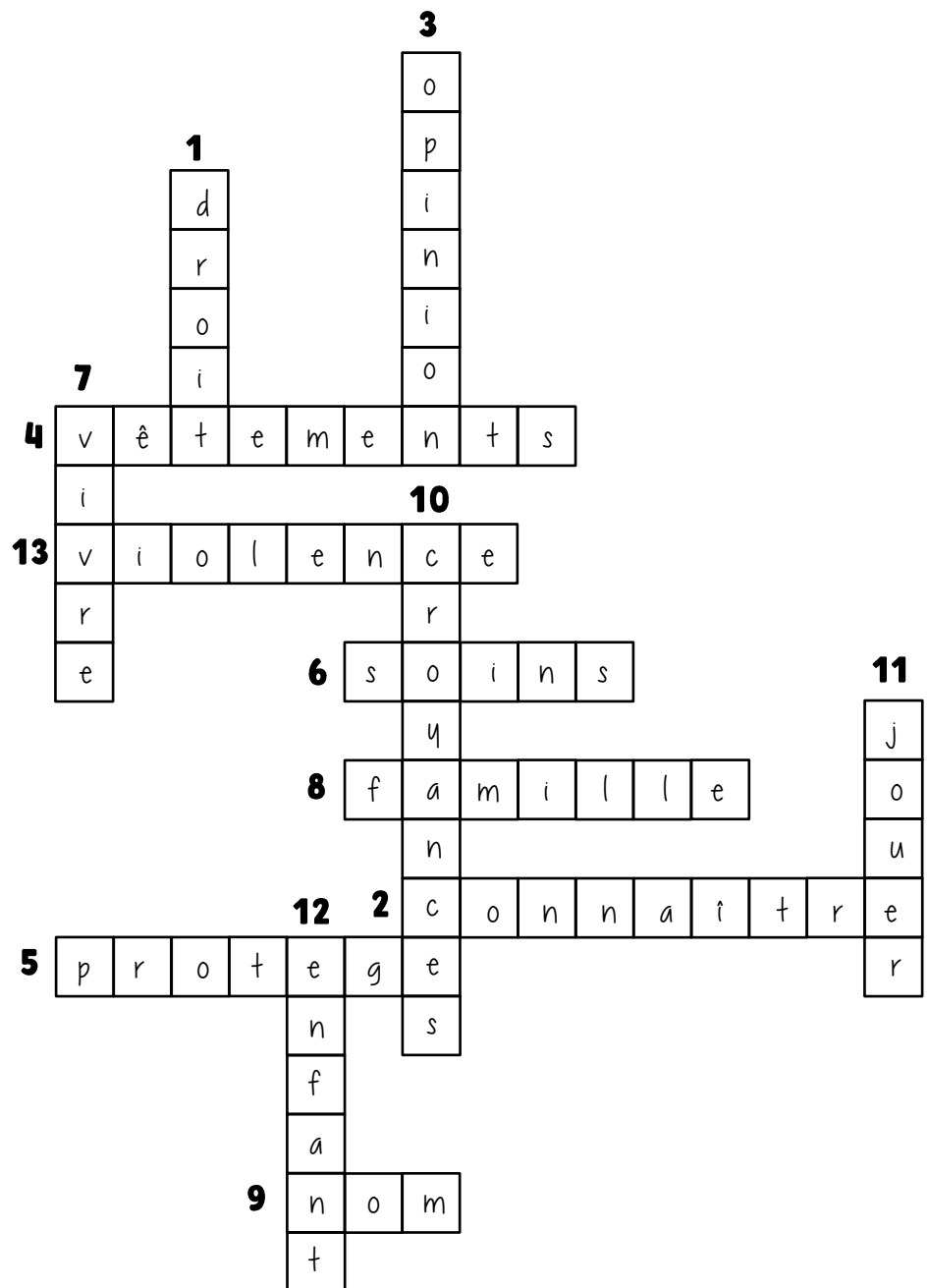
9- Tu as droit à un nom.

10- Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances.

11- Tu as le droit de dormir et de te reposer.

12- Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

13- Tu as le droit d'être protégé contre la violence.

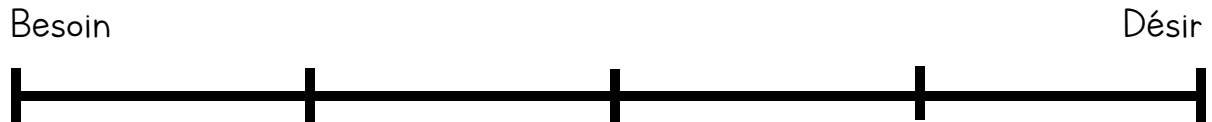


4. BESOIN OU DÉSIR?

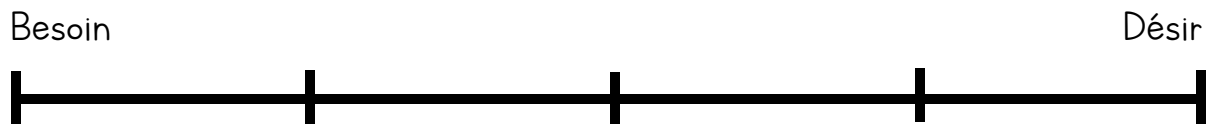
ACTIVITÉ

Pour chacune des situations présentées, indique où elles se situent sur le continuum des besoins et des désirs en faisant un **X** à l'endroit de ton choix.

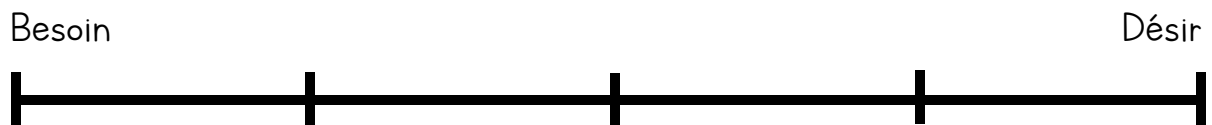
1. Noémie veut des patins à roues alignées pour son anniversaire.



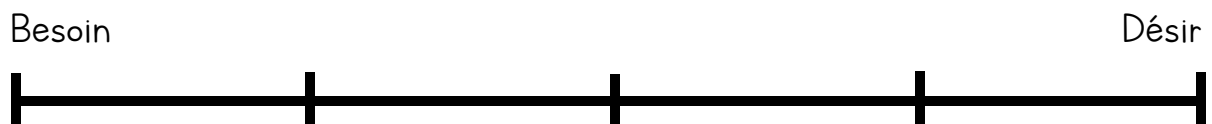
2. Les parents d'Élyse lui achètent un matelas pour dormir.



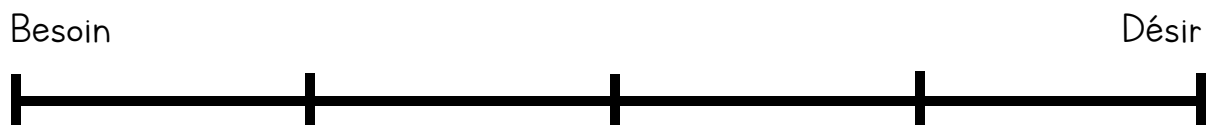
3. Pour son déjeuner, François mange du pain de blé entier.



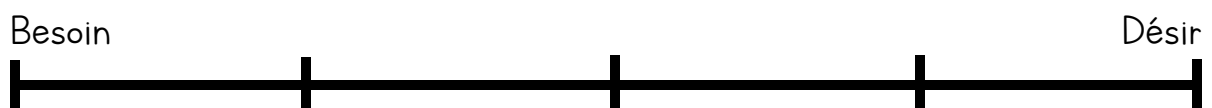
4. Lee consulte un livre scientifique à la bibliothèque.



5. Mathieu veut s'acheter le même manteau que portent ses amis à l'école.



6. Rania magasine une paire d'espadrilles pour le cours d'éducation physique.



4.2 CORRIGÉ DE L'ACTIVITÉ BESOIN OU DÉSIR?

Compétences à développer : langage oral et littéraire, domaines affectifs et social.

Objectifs : Que les enfants se forment une opinion sur les différences entre un besoin et un désir.

Cette activité est tirée de la *trousse d'activités et de fiches pédagogiques sur les Droits, désirs et besoins* créée par Unicef.

Les réponses fournies sont à titre indicatif seulement, les perceptions peuvent varier.

1. Noémie veut des patins à roues alignées pour son anniversaire.

Désir, puisque les patins à roues alignées ne font pas partie des besoins de base de Noémie. Par contre, si Noémie pratique ce sport de façon intensive et sérieuse, ce qui est bon pour sa santé et son épanouissement personnel, et que sa paire de patins actuelle est brisée et irréparable, nous pourrions dire que l'achat de nouveaux patins est un besoin presque essentiel. Quelles sont les différences entre demander des patins pour son anniversaire et simplement comme achat routinier?

2. Les parents d'Élyse lui achètent un matelas pour dormir.

Besoin, puisque dormir est un besoin de base. S'ils achètent un matelas très grand avec des fonctions de massage et de chaleur, ce sera pour combler un désir et non un besoin.

3. Pour son déjeuner, François mange du pain de blé entier.

Besoin, puisque manger est un besoin de base. Toutefois, s'il achète du pain d'une marque connue qui est beaucoup plus cher que le pain de marque maison, cela tient plus du désir. Quelle est la différence entre les produits de marques connues et ceux de marques maison? Pourquoi acheter les uns plutôt que les autres?

4. Lee consulte un livre scientifique à la bibliothèque.

Besoin, puisque Lee comble son besoin de s'informer et d'apprendre. De plus, en choisissant de consulter le livre à la bibliothèque plutôt que de l'acheter à la librairie, elle comble son besoin de façon économique et écologique.

5. Mathieu veut s'acheter le même manteau que portent ses amis à l'école.

Désir, puisqu'il veut le même manteau que ses amis pour leur ressembler et faire partie du groupe. Mathieu a effectivement besoin d'un manteau pour se garder au chaud, mais il n'est pas essentiel qu'il choisisse le même que ses amis. Avoir la même chose que ses amis peut répondre à un besoin d'estime de soi ou d'appartenance, ce qui est normal. Il faut quand même se rappeler qu'on choisit rarement ses meilleurs amis selon les marques qu'ils portent.

6. Rania imagine une paire d'espadrilles pour le cours d'éducation physique.

Besoin, puisque Rania doit participer à son cours d'éducation physique et qu'elle ne peut pas le faire sans espadrilles. Toutefois, pour combler ce besoin, il n'est pas nécessaire qu'elle choisisse des espadrilles dispendieuses ou de marque connue. Ce serait alors combler son désir et non pas seulement son besoin.

Conclusion de l'activité : Demander aux enfants de nommer les questions qu'ils pourront se poser (ou poser à leurs parents) avant un prochain achat. L'objectif est de reconnaître si l'achat répond à un besoin ou à un désir et d'être un consommateur plus responsable.

Liste de questions :

- ◆ Quel(s) besoin(s) est-ce que je veux combler par l'achat de ce produit?
- ◆ Est-ce un besoin essentiel ou non?
- ◆ Est-ce que je vais vraiment utiliser ce produit plus d'une fois?
- ◆ Comment pourrais-je combler mon besoin de façon plus économique et écologique?
- ◆ Est-ce un achat réfléchi ou un achat sur un coup de tête?
- ◆ Si je n'achète pas tout de suite ce produit, quelles seront les conséquences?
- ◆ Par quoi pourrais-je remplacer ce bien?
- ◆ Comment pourrais-je obtenir le bien autrement qu'en l'achetant en neuf (échange avec un ami, achat d'occasion, location, emprunt, etc.)?

5. JEU FUTURAVILLE : ENSEMBLE CONTRE LA VIOLENCE!

Compétences à développer : L'entraide, l'affirmation de soi, réfléchir sur des questions éthiques en lien avec la violence.

Objectifs : Que les jeunes soient plus outillés pour faire face à diverses situations de violence, qu'ils connaissent les ressources pour les aider.

Nous vous invitons à jouer en classe, ou encore à présenter le jeu FUTURAVILLE : Ensemble contre la violence! aux jeunes pour qu'ils puissent y jouer à la maison.

FUTURAVILLE: Ensemble contre la violence! est un jeu en prévention de la violence créé pour les enfants de 9 à 12 ans. Le jeu est pensé en fonction que l'enfant puisse y jouer seul, mais peut également prendre la forme d'une activité entre l'adulte et l'enfant.

Ce que l'on retrouve dans le jeu:

- ◆ Dans FUTURAVILLE, l'enfant part en mission: trouver les 5 personnages qui ont besoin d'aide dans la ville, chercher des indices pour comprendre ce qui se passe dans leur vie et aider ceux-ci à trouver des solutions/stratégies pour se sentir mieux.
- ◆ À la fin de chaque tableau, les enfants auront accès à un mini-jeu amusant avant de partir à la recherche du prochain enfant ayant besoin de son aide.
- ◆ Voici un aperçu des 5 situations que l'on retrouve dans le jeu.

→ **Karam :**

Karam est témoin d'une situation d'intimidation à l'école. Non seulement Mylène intimide Joey depuis longtemps, mais Karam est également ami avec les deux. Il aimerait que Joey puisse jouer avec eux et que Mylène arrête, mais il ne sait pas quoi faire...

→ **Kimi :**

Kimi adore la danse! Elle s'est d'ailleurs fait une nouvelle amie qui a la même passion qu'elle sur l'application Tac-o-tac. Elles échangent sur le web depuis quelque temps et maintenant, sa nouvelle amie aimerait la rencontrer en vrai. Elles ont rendez-vous au parc après l'école, mais Kimi est inquiète et se met à douter. Elle n'a jamais vu cette personne. Est-ce une bonne idée d'aller seule à ce rendez-vous?

→ **Cléo :**

Cléo se sent triste, car elle voit souvent ses parents se disputer. Son père crie souvent après sa mère et parfois, il la frappe et lui fait des menaces. Cléo aime ses parents, mais elle n'aime pas du tout voir son père agir comme ça avec sa mère... Elle aimerait qu'il arrête. Que devrait-elle faire?

→ **Andrea :**

Andrea se fait souvent garder par son cousin. Son cousin joue dans un band et est très bon musicien! Andrea adore la musique et aime beaucoup passer du temps avec son cousin. Mais quand celui-ci vient le garder, il le force aussi à faire des choses qu'Andrea n'aime pas du tout... Andrea ne se sent pas en sécurité quand il est seul avec son cousin. Ses parents s'apprêtent justement à partir et son cousin arrive. Oh non! Que devrait-il faire?

→ **Luc :**

Luc est triste et a peur. Il aime beaucoup sa maman, mais parfois elle lui cri des noms et le frappe. Ça arrive souvent et Luc n'aime pas ça du tout. Il ne se sent pas en sécurité et aimerait que sa mère arrête de faire ça. Il se demande quoi faire...

♦ **La Zone ESPACE:**

En tout temps durant le jeu, les enfants peuvent accéder à la Zone ESPACE dans la ville. Dans cette section, les enfants peuvent y retrouver des informations sur différents sujets tels que: Les droits des enfants, explication des types de violence que l'on retrouve dans le jeu, un rappel des stratégies à utiliser s'ils sont victimes ou témoins de violence, des ressources d'aide, etc.

Accéder au jeu

Accédez, peu importe l'appareil utilisé, à cette page web:
www.espacesansviolence.org/jeunesse

Sur cette page se trouvent toutes les informations concernant le jeu, ainsi que les liens vers:

- ♦ La version en ligne pour jouer à partir d'un ordinateur
- ♦ Un lien vers le jeu dans Apple Store pour les appareils Apple
- ♦ Un lien vers le jeu dans Google Play pour les appareils Android



6. LA MAIN DE MON DROIT

Compétences à développer : Communiquer oralement, structurer son identité.

Objectifs : Faire réfléchir les enfants sur leurs droits.

ACTIVITÉ

Explication de l'activité :

1- À l'aide d'un papier, d'un carton blanc ou de couleur, invitez les enfants à tracer le contour d'une main. Ils peuvent ensuite la découper.

2- À l'intérieur de leur main, les enfants y écrivent un droit important pour eux. Ce pourrait être un droit qui a été vu dans la vidéo, ou bien un nouveau auquel l'enfant a pensé.

3- Les enfants peuvent ensuite décorer leur main, y mettre des couleurs, des autocollants ou autres, dépendamment du matériel à votre disposition.

4- Si vous le désirez, vous pouvez inviter les enfants à présenter devant la classe leur main, le droit qu'ils ont choisi et pourquoi.

**"J'AI LE DROIT À
DES VÊTEMENTS
ADAPTÉS À LA
TEMPÉRATURE. "**

**"J'AI LE DROIT DE
CHOISIR QUI SONT
MES AMI(E)S. "**

**"J'AI LE DROIT DE
FAIRE UN SPORT
QUI ME
CONVIENT. "**



**"J'AI LE DROIT
D'ÊTRE EN
SÉCURITÉ "**

7. MOT CROISÉ

- ◆ Encerle dans la grille les mots en lien avec la *Convention relative aux droits de l'enfant*.
- ◆ Avec les lettres restantes, trouve la solution.



V	i	O	L	E	N	C	E	S	A	N	T	É
P	R	O	T	E	C	T	i	O	N	J	A	C
i	T	A	R	T	i	C	L	E	O	U	S	O
E	X	P	R	i	M	E	R	L	E	S	D	N
E	N	F	A	N	T	S	R	A	i	D	É	V
O	i	T	C	O	M	P	R	E	N	D	R	E
S	Q	U	É	D	U	C	A	T	i	O	N	N
i	i	D	E	N	T	i	T	É	S	O	N	T
T	É	N	U	N	O	V	E	M	B	R	E	i
N	O	U	R	R	i	T	U	R	E	M	É	O
R	É	S	C	H	O	i	S	i	R	D	A	N
N	S	L	P	R	i	V	É	E	A	C	O	N
V	E	D	R	O	i	T	S	N	T	i	O	N

**AiDÉ
CHOiSiR
CONVENTiON
ENFANTS
iDENTiÉ**

**NOVEMBRE
PROTECTION
ViOLENCE
ARTiCLE
COMPRENDRE
ÉDUCATiON**

**DROiTS
EXPRiMER
NOURRiTURE
PRiVÉE
SANTÉ**



Solution: _ ' _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

8. CRÉEZ VOTRE PROPRE RUBAN BLEU

Compétences à développer : Créativité.

Objectifs : Que les enfants comprennent le symbole du ruban bleu pour la Journée Nationale des Enfants.

ACTIVITÉ

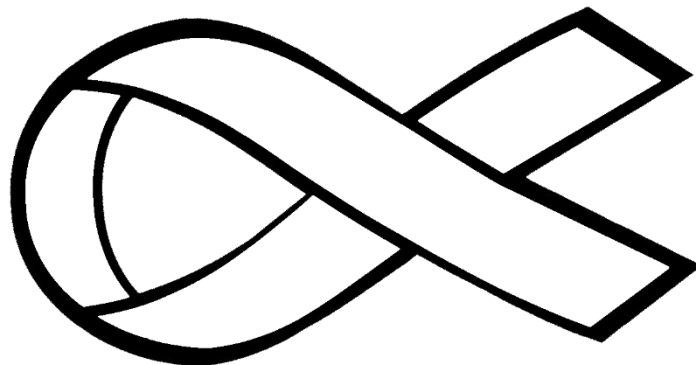
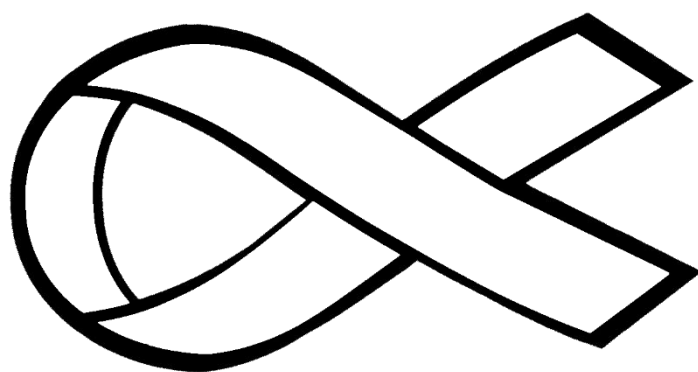
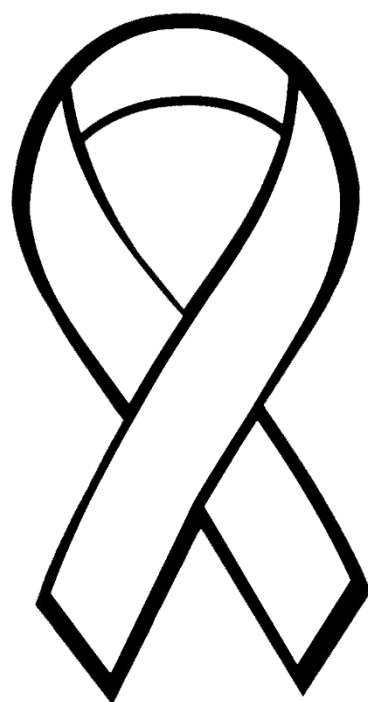
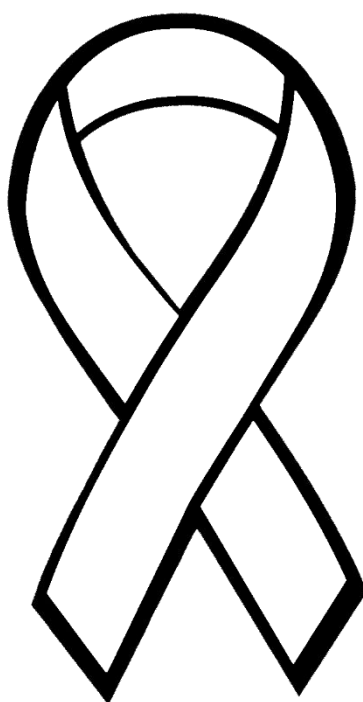
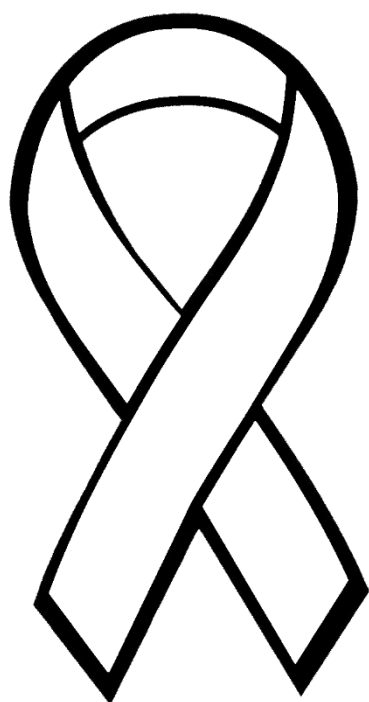
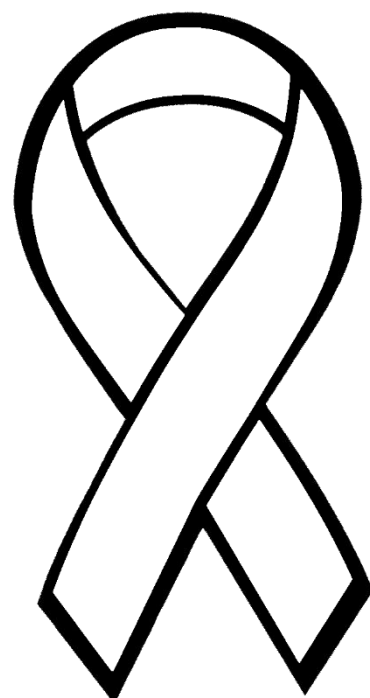
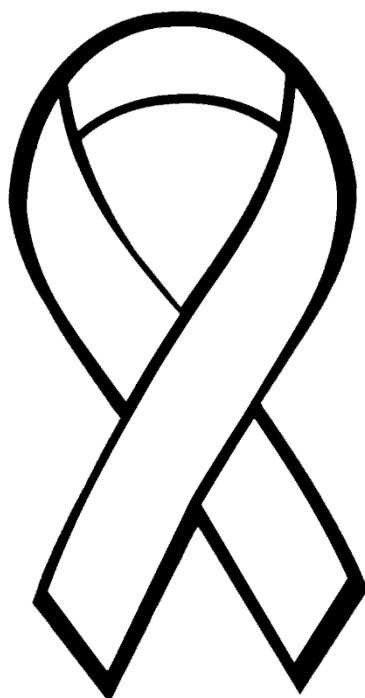
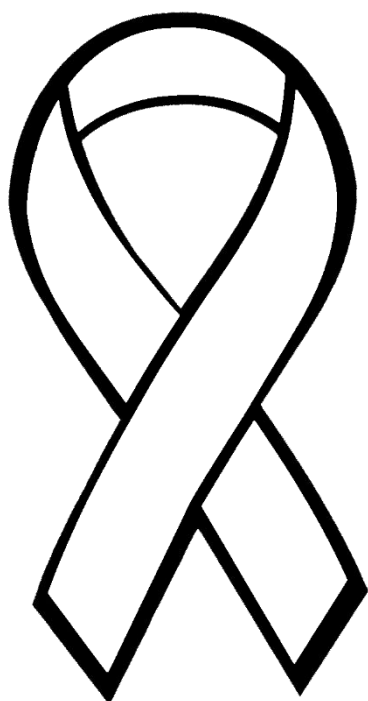
Le ruban bleu est le symbole de la Journée Nationale des Enfants. Le bleu est une couleur qui symbolise la paix, le calme, la volupté. Elle est symbole de fraîcheur et de pureté, ce qui représente bien l'enfance !

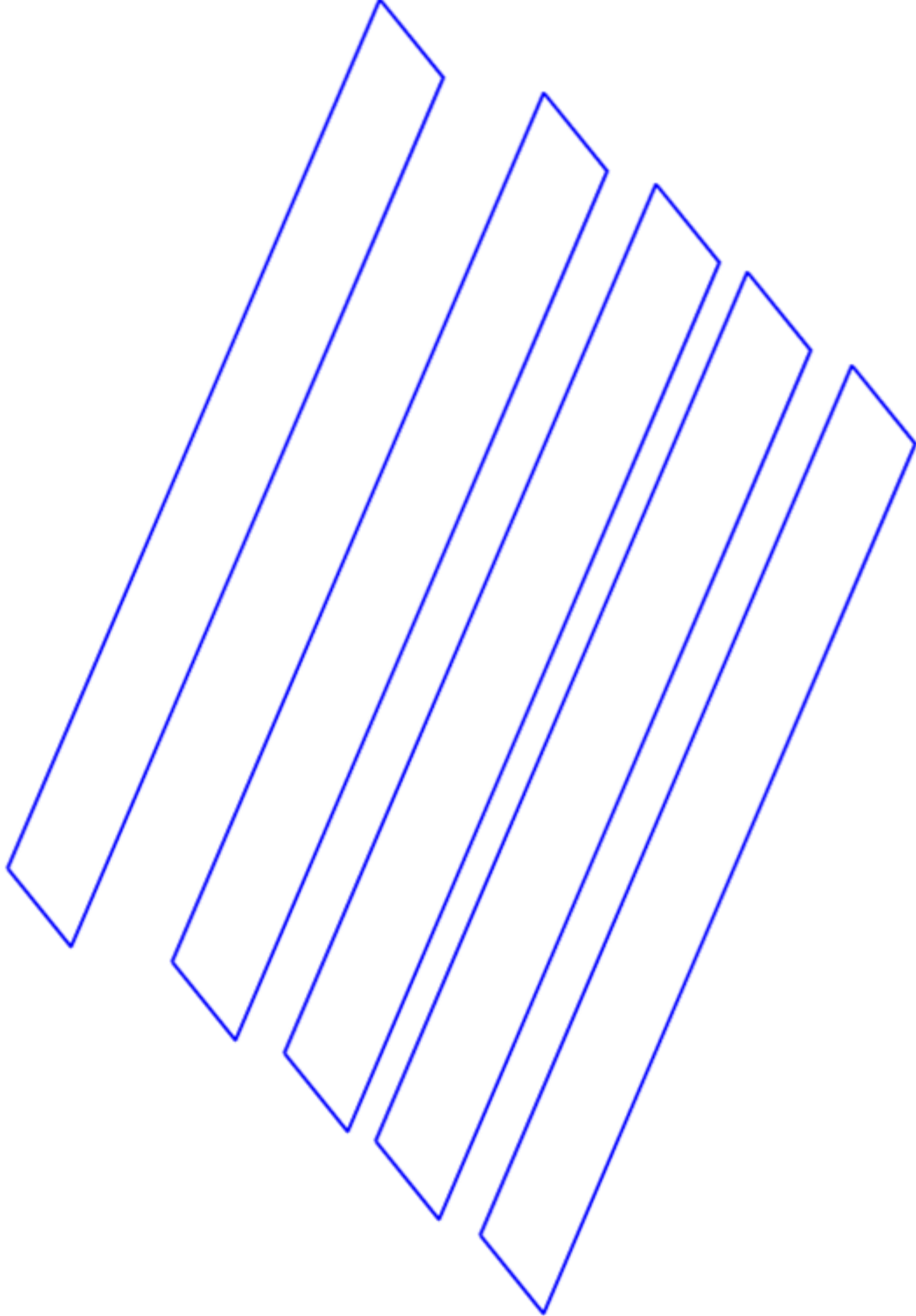
1- Vous pouvez choisir d'imprimer une des 2 pages suivantes pour que les enfants aient un modèle de ruban à colorier. Le premier est un ruban déjà formé. Le second est plus facile à découper, mais doit être plié.

2- Vous pouvez également demander aux enfants de faire le ruban sur une feuille blanche.

3- Invitez les enfants à décorer le ruban comme ils le souhaitent.

4- Vous pouvez également inviter les enfants à porter le ruban bleu lors de la journée du 20 novembre (ou avant). Sur leur chandail, leur bureau, etc.





9. OEUVRE COLLECTIVE

Compétences à développer : travail d'équipe, persévérance, créativité

Objectifs : créer une œuvre qui demandera l'aide de plusieurs enfants.

Nous vous invitons, votre groupe ou votre milieu, à créer une œuvre collective pour célébrer la Journée Nationale des Enfants. Plus bas, vous y verrez les idées que nous avons ressorties pour vous inspirer. Cependant, si vous avez une autre idée d'œuvre que vous souhaiteriez afficher, n'hésitez pas à modifier les idées qui sont proposées.

Si votre groupe ou votre milieu participe à la création d'une œuvre collective, nous serions très heureuses de recevoir des photos de l'œuvre à l'adresse suivante : innovation@espaceabitibi.org

idÉE 1 — Créer une œuvre collective à partir d'un tronc d'arbre et des branches. Les enfants peuvent venir mettre leur empreinte de main (avec de l'encre ou de la peinture) sur les branches pour faire les feuilles de l'arbre.



idÉE 2 — Célébrer les droits des enfants partout dans le monde. La Convention relative aux droits des enfants vaut pour tous les enfants sur la Terre. C'est pourquoi nous vous proposons comme œuvre collective de dessiner, imprimer ou autre une planète terre. Autour de la planète, les enfants peuvent venir mettre leur empreinte de main (avec de l'encre, de la peinture, etc.), en solidarité avec tous les enfants du monde. Voici un exemple de ce à quoi pourrait ressembler l'œuvre collective.



Avec les œuvres collectives, vous pourriez ajouter une phrase significative à mettre au-dessus ou au-dessous du projet. Voici un exemple :

Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité.

ANNEXE



LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT DES NATIONS UNIES

en langage clair

Au Canada et dans le monde entier, de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans, chaque enfant possède des droits. Les droits désignent tout ce que tu dois avoir pour survivre, t'épanouir et réaliser pleinement ton potentiel. Les droits ont tous la même importance et sont interdépendants. Chaque être humain possède ces droits dès sa naissance et personne ne peut les lui enlever.

UNICEF Canada souhaite vous aider, toi et ton école, dans votre exploration des droits, du respect et des responsabilités, afin de favoriser ton bien-être et celui des autres, autant ici, au Canada, qu'ailleurs dans le monde. L'initiative Écoles Respectueuses des Droits s'inspire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (la Convention) et son objectif consiste à assurer l'inclusion et le respect de chacun et chacune. Cette initiative offre notamment des occasions significatives d'exprimer tes opinions au sujet de ton école afin d'en faire la meilleure école qui soit.

Article 1

Toute personne de moins de 18 ans a les droits énumérés dans la Convention.



Article 2

Chaque enfant a ces droits, peu importe qui il est, où il vit, qui sont ses parents, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit pauvre ou riche ou qu'il souffre d'un handicap, et quelles que soient sa langue, sa religion ou sa culture. Sans distinction et en toute circonstance, chaque enfant doit être traité avec justice.

Article 3

Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour toi. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent penser à la façon dont elles vont affecter les enfants.

Article 4

Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tes droits sont respectés. Il doit aider tes parents à protéger tes droits et à créer un environnement qui te permette de grandir et de développer ton potentiel.



Article 5

Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.



Article 7

Tu as droit à un nom, et ce nom doit être reconnu officiellement par le gouvernement. Tu as le droit d'avoir une nationalité.

Article 6

Tu as le droit de vivre.

Article 8

Tu as le droit d'avoir une identité — un document officiel qui reconnaît qui tu es. Personne ne peut te l'enlever.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que cela ne te nuise. Tu as le droit de vivre dans une famille qui s'occupe de toi.

Article 10

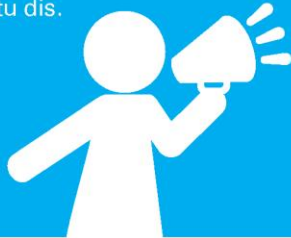
Si tu ne vis pas dans le même pays que tes parents, tu as le droit d'être avec eux.

Article 11

Tu as le droit d'être protégé contre l'enlèvement.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer ton opinion, et les adultes doivent t'écouter et prendre au sérieux ce que tu dis.



Article 13

Tu as le droit d'être informé et de partager ce que tu penses avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse pas les autres ou ne les offense pas.

Article 14

Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances. Tes parents doivent t'aider à décider ce qui est bien et ce qui est mal, et ce qui est le mieux pour toi.

Article 15

Tu as le droit de choisir tes amis, de te joindre à des groupes et de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.



Article 16

Tu as droit à ta vie privée.



Article 17

Tu as le droit de savoir ce qui est important pour ton bien-être. La radio, les journaux, les livres, les ordinateurs, par exemple, doivent te transmettre cette information. Les adultes doivent s'assurer que l'information que tu obtiens n'est pas nuisible, et t'aider à trouver et à comprendre l'information dont tu as besoin.

Article 18

Tu as le droit d'être élevé par tes parents, si possible.

Article 19

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques et psychologiques.

Article 20

Tu as le droit qu'on s'occupe spécialement de toi et qu'on t'aide, si tu ne peux pas vivre avec tes parents.

Article 21

Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège, si tu es adopté ou confié à d'autres personnes.



Article 22

Tu as droit à une protection spéciale et à de l'aide si tu es un réfugié (si tu as été forcé de quitter ta maison ou si tu vis dans un autre pays), ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention.

Article 23

Tu as droit à l'éducation et aux soins dont tu as besoin, si tu es handicapé, ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention, pour pouvoir vivre une vie harmonieuse.

Article 24

Tu as droit aux meilleurs soins de santé possibles, à de l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information qui peut t'aider à rester en santé.

Article 25

Si tu vis loin de chez toi ou si tu es confié à des personnes loin de chez toi, tu as le droit que tes conditions de vie soient examinées régulièrement. Il faut qu'on s'assure que ces conditions de vie sont appropriées à ta situation.

Article 26

Tu as droit à de l'aide du gouvernement si tu es pauvre ou démuné.

Article 27

Tu as droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin. Tu ne dois pas être désavantagé : tu dois pouvoir faire la plupart des choses que les autres enfants peuvent faire.

Article 28

Tu as droit à une éducation de qualité. Tu dois pouvoir poursuivre tes études selon tes capacités.



Article 29

L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes.

Article 30

Tu as le droit d'avoir, ou de choisir, ta culture, ta langue et ta religion. Pour que ce droit soit respecté, les populations minoritaires et les populations indigènes ont besoin d'une protection spéciale.



Article 31

Tu as le droit de jouer et de te reposer.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à ta santé ou t'empêche d'aller à l'école. Si tu travailles, tu as le droit d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre l'usage des drogues.

Article 34

Tu as le droit d'être protégé contre l'abus sexuel.

Article 35

Personne n'a le droit de t'enlever ou de te vendre.

Article 36

Tu as le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation.

Article 37

Personne n'a le droit de te punir cruellement ou de te maltraiter.

Article 38

Tu as le droit de vivre en paix et d'être protégé si tu vis dans une région en guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être forcés à s'enrôler dans un groupe armé ou à participer à la guerre.

Article 39

Tu as le droit d'être aidé si tu es blessé, négligé ou maltraité.

Article 40

Tu as droit à une aide juridique et à un traitement juste, dans un système judiciaire qui respecte tes droits.



Article 41

Si les lois de ton pays protègent mieux tes droits que les articles de la Convention, ces lois doivent être appliquées.

Article 42

Tu as le droit de connaître tes droits! Les adultes doivent eux-mêmes les connaître et t'aider à les comprendre.

Article 43-54

Ces articles expliquent comment les gouvernements et des organisations internationales comme l'UNICEF continuent de travailler à s'assurer que tous les enfants voient leurs droits respectés.



C'est le
moment

de nous faire
ENTENDRE!

LA JOURNÉE
NATIONALE
DE L'ENFANT

unicef 
canada

unicef.ca/fr/article/personnel-enseignant

Ce texte n'est pas une version officielle de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Le texte officiel est accessible au unicef.org/french/crc.



Abitibi-Est

Pour une enfance
en sécurité et sans violence

691, 2^e avenue

Val-d'Or (Québec), J9P 1W5

Tél : (819) 824-3572

Courriel : info@espaceabitibi.org

Site : www.espacesansviolence.org/abitibiest